

FORMULAIRE 5 : Déclaration sur l'honneur des dirigeants et administrateurs

Je soussigné,

titulaire :

- de la carte d'identité nationale³ n°
- de la carte séjour⁴ n°valable jusqu'au
- du passeport n°valable jusqu'au

Résidant à

actionnaire à concurrence de

exerçant la fonction de

Au sein de⁵

déclare sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet :

1. d'un jugement définitif pour faux en écriture, pour vol, pour abus de confiance, pour escroquerie pour extorsion de fonds ou valeurs d'autrui, pour soustraction commise par dépositaire public, pour corruption ou évasion fiscale, pour émission de chèques sans provision, pour recel des choses obtenues à l'aide de ces infractions ou pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

2. d'un jugement définitif de faillite.

3. d'une condamnation en vertu des dispositions du Code Pénal relatives à la banqueroute pour le gérant ou mandataire de sociétés.

4. d'une démission de fonctions d'administration ou de gestion d'une entreprise soumise au contrôle de autorités susvisées suite à une sanction infligée par la banque centrale de Tunisie ou par l'une des autorités chargées du contrôle du marché financier ou des entreprises d'assurance et de réassurance ou des institutions de micro-finance.

5. d'une sanction ou d'une radiation dans l'exercice d'une activité professionnelle régie par un cadre légal ou réglementaire.

6. d'une responsabilité dans la mauvaise gestion d'une banque ou d'un établissement financier ayant causé des difficultés qui ont rendu nécessaire la soumission de la banque ou l'établissement financier à un plan de résolution ou leur liquidation.

D'autre part, je m'engage à communiquer à la Banque Centrale de Tunisie, sans délai, tout changement qui affecterait ma situation et ce, au regard des dispositions de l'article 60 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.

Fait à....., le

Signature

³ Pour les personnes de nationalité tunisienne

⁴ Pour les personnes de nationalité étrangère

⁵ Nom de l'établissement